

Procès-verbal de la réunion DUP du 14 avril 2016 à Châtillon-sur-Thouet

♦ Membres de la DUP :

- le Président : Dr J. Gautier, présent,
- la Secrétaire, Claire-Odile Beauvallet, présente,
- la Trésorière : Sarah Georget, absente excusée
- la Trésorière remplaçante : Marie Carof, présente,
- invité: Amaury Derville, présent via communication SKYPE

Sordre du jour :

- 1 Approbation du PV du mois de janvier.
- 2 Le cadre de la convention 2016/2018 Ministère de la Santé, CNAM-TS, CPAM Niort et ASALEE
- 3 Plan de formations 2016 : formations au sein d'ASALEE, formation pour la DUP,
- 4 Questions/Réponses : Liste de questions récurrentes du personnel à la DUP,
- 5 Listing du personnel : mise à jour du listing bilan des mouvements du personnel,
- 6 Expertise d'ASALEE par l'IRDES : bilan?
- 7 Explications concernant le formulaire de compétences à renseigner : but ?
- 8 Questions diverses



La séance est ouverte à 14h

1 - Approbation du PV du mois de janvier.

Pas de correction apportée, le PV est signé par le Président et sera mis en ligne.

2 - Le cadre de la convention 2016/2018 - Ministère de la Santé, CNAM-TS, CPAM Niort et ASALEE

Le Dr Jean Gautier rapporte que la nouvelle convention a été signé entre les parties et que le financement a été prorogé pour une durée de 3ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Le décret est paru au journal officiel le 23 décembre 2016 (cf pièce jointe)

Cette nouvelle convention permettra l'essor d'ASALEE avec 50 IDE équivalent temps plein, de plus en 2016, selon le budget alloué.

Les protocoles de coopération entre médecins/infirmiers ne sont pas modifiés.

Le "consentement de prise en charge de coopération d'ASALEE" (enregistrement du NIR), a faire signer aux patients, permettra une évaluation du projet par l'IRDES (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé) afin d'améliorer les critères de qualité des soins pour les patients diabétiques et d'en évaluer le cout.

Cet enregistrement des NIR, a soulevé l'inquiétude de l'ordre des Médecins, qui a adressé un courrier au Dr Jean Gautier, président d'ASALE. La réponse apportée, était forte en précisions, mentionnant que les procédures déposées et sont validées par HAS et le conseil de l'Etat, et la CNIL ; que les saisies sont

anonymes et cryptées, et que le déchiffrage sera possible, uniquement, par le SNIIRAM (le système national d'information interrégimes de l'Assurance Maladie),

La CNAM-TS (La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) a demandé à ce que leur logo soit ajouté sur les documents officiels, auprès de celui d'ASALEE.

3 - Plan de formations 2016 : formations au sein d'ASALEE, formation pour la DUP

Les membres de la DUP, souhaitent suivre une formation, afin de connaître précisément leurs droits, obligations, moyens, et l'étendue de leurs missions afin d'exercer au quotidien leur mandat avec plus d'aisance et d'investir le dialogue social dans l'entreprise.

Les formations au sein d'ASALEE, sont de plusieurs ordre :

- via les réunions de secteurs, prévues toutes les 6 semaines environ, permettent de mettre en commun les pratiques de chacun(e)s, par retour d'expériences, afin de renforcer le "savoir être", offrant la possibilité d'inviter un intervenant.
- via la mutualisation des compétences, qui seront mieux cernées suite au questionnaire adressé à tous le personnel, via mail,
- via les formations proposées en interne, par ASALEE (Spirométrie, RCVA).

Actuellement 2 infirmières, Bénédicte Menu et Pierrette Meury ont comme missions de réfléchir à l'organisation des formations et recherche infirmière dans ASALEE.

4 - Questions/Réponses : Liste de questions récurrentes du personnel à la DUP

Marie Carof et Claire-Odile Beauvallet font mention de questions récurrentes qui leur sont adressées par les salariés d'ASALEE, sur divers sujets (décompte des congés, maternité, congés particuliers, arrêt maladie, la "convention cabinets médicaux", ...) et souhaiteraient qu'une base informative dans ces domaines, validée par ASALEE, soit accessible via le site PSA, sur "Accéder à l'espace comité d'entreprise".

Une liste de ce questions est présentée ; Amaury Derville, sous le couvert de validation juridique et approbation du Président, s'engage à faire quelques réponses.

5 - <u>Listing du personnel : mise à jour du listing - bilan des mouvements du personnel - Organigramme</u>

La liste des salarié(e)s ASALEE, mise à jour avril 2016 est fournie aux membres de la DUP. A ce jour l'effectif est de 228 salariés CDI, et 2 CDD en remplacement de congés maternité ; 2 démissions ont été enregistrées fin 2015.

La DUP souhaiterait que l'organigramme d'ASALEE, présenté lors du séminaire d'ASALEE, à Paris en décembre soit mis en ligne sur PSA. Le Président, préfère que ce soit la liste des membres du conseil d'administration d'ASALEE, qui est officielle.

6 - Expertise d'ASALEE par l'IRDES : bilan ?

L'IRDES a fait un premier bilan du questionnaire soumis, en juin/juillet 2015, aux médecins et infirmières en coopération au sein d'ASALEE, dont le but est une Evaluation de l'expérimentation de coopération entre généralistes et infirmières Asalée:

- un taux de participation important, à hauteur de 80%,
- en ressort, une forte satisfaction partagée entre les médecins et les infirmier(e)s,

A ce questionnaire suivra une observation de terrain.

Cette enquête qualitative par entretiens et observations dans une vingtaine de sites, doit s'étendre d'avril à octobre 2016, trois chercheurs de l'Irdes - Isabelle Bourgeois, Cécile Fournier et Michel Naiditch - vont se déplacer dans une vingtaine de sites, dans différentes régions, qui seront contactés par courrier, pour rencontrer des infirmier(e)s et médecins Asalée,

Pour plus d'information :

http://www.irdes.fr/recherche/projets/daphnee-doctor-and-advanced-public-health-nurse-experiment-evaluation/actualites.html

7 - Explications concernant le formulaire de compétences à renseigner : but ?

Le questionnaire adressé à tous les salariés d'ASALEE, a pour but de recenser les compétences de chacun(e)s, afin de pouvoir optimiser une entraide mutuelle, rapide au sein d'ASALEE.

Des compétences professionnelles acquises de part nos précédentes activités infirmier(e)s, de part des formations plus avancées, voire diplômantes et des compétences acquises en informatiques, voir une maitrise du site de PSA...

A ce jour seulement 70 réponses sont recensées.

8 - Questions diverses

La séance est clôturée à 16h

La date de la prochaine réunion est fixée au **jeudi 2 juin** à 9h sur Chatillon sur Thouet

signature du Président Dr Jean GAUTIER signature de la secrétaire Claire-Odile Beauvallet

1 sewalle